



Organisation d'une randonnée pédestre ou cycliste pour faire découvrir les sentiers de marche ou les pistes cyclables de la municipalité

Infrastructures municipales

Brève description

Cette activité a pour but de permettre aux citoyens et aux citoyennes de se familiariser avec les installations municipales extérieures de leur communauté, comme les sentiers pédestres, les pistes cyclables et les passerelles faisant office de raccourcis pour les piétons. En plus de promouvoir l'activité physique gratuite, un tel événement peut aussi mettre en valeur les parcs et les aménagements municipaux situés le long de ces installations. Cela peut aussi être l'occasion de mettre en valeur le rôle joué par la municipalité régionale de comté (MRC) à l'égard des parcs régionaux.

La randonnée peut être organisée en fonction d'un ou de plusieurs trajets. Celle-ci peut se faire au flambeau ou à la lumière du jour, en marchant ou en courant, ou encore à vélo, en patins à roues alignées, en trottinette ou par tout autre moyen de locomotion roulant, selon vos préférences. Ce pourrait même être l'occasion de sensibiliser la population à l'existence de pedibus aux abords de certaines écoles de la municipalité.

À la suite de cette activité extérieure, un événement de célébration réunissant tous les participants peut être organisé dans l'un des parcs ou des espaces municipaux.



Étapes de réalisation

1. Prévoir le déroulement de l'activité :

- choisir la date et l'heure de l'activité;
- choisir les sentiers et les pistes qui seront empruntés;
- décider d'un ou de plusieurs trajets;
- prévoir le matériel nécessaire;
- décider si une inscription préalable à l'activité est nécessaire ou non;
- estimer le nombre de participants attendus;
- prévoir le nombre de bénévoles nécessaires.

2. Lancer l'invitation au public :

- annoncer l'activité et en faire la promotion (p. ex., publicités dans les parcs, à la bibliothèque, dans commerces, les écoles et promotion sur les réseaux sociaux);
- inviter les journalistes à votre événement.

3. Recueillir les impressions des citoyens et des résidents participants à la suite de la randonnée.

4. Communiquer les résultats de l'activité à votre communauté, que ce soit par les médias régionaux ou par le site Web, l'affichage, le bulletin ou les médias sociaux municipaux.

Budget

L'achat et la location de matériel peuvent nécessiter un budget.

Ne pas oublier

- de choisir un lieu adéquat pour le nombre de participants inscrits ou attendus;
- de choisir une date stratégique afin d'obtenir un maximum d'inscriptions;
- de prévoir un plan B en cas de pluie et d'en aviser les participants;
- de prévoir des secouristes munis d'une trousse de secours;
- d'informer les participants des règles de sécurité pour la randonnée.

Exemple

La Foulée des Parcs

http://www.fouleedesparcs.com/?page_id=7